



Plombières-les-Bains le 02 juin 2017

ARRÊTÉ N° 67/2017

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-1, L.2212-1, L.2213-1 et suivants,
- Vu la nécessité d'organiser le marché hebdomadaire
- Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes et pour permettre le bon déroulement de ce marché,

ARRETE

Article 1 : STATIONNEMENT INTERDIT

Lieu : Place napoléon III, rue cavour

Date et heure : Chaque vendredi matin de juin à août de 06h00 à 13h30

Article 2 : CIRCULATION INTERDITE

Lieu : Place napoléon III, rue cavour

Date et heure : Chaque vendredi matin de juin à août de 07h00 à 13h30

Une déviation est mise en place par l'avenue du général de Gaulle

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux lois et la signalisation routière conforme à la réglementation en vigueur sera mise en place par les services municipaux.

Article 4 : La communauté de brigades de Gendarmerie de Remiremont et la Police Municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Le Maire,

Albert HENRY

PO



Diffusion :

- Cab Maire,
- Gendarmerie, Police Municipale
- Chrono départ.